

sur le principe que "ce qui est bon pour les industriels est bon pour le Québec", selon Luc Bouthillier, professeur d'économie forestière à l'Université Laval.

Les habitants d'Abitibi, du Saguenay ou de Gaspésie n'ont jamais eu leur mot à dire sur la gestion de leurs forêts. Beaucoup ont gagné leur vie dans le bois, dans les scieries ou les usines de pâte et papier. Cependant, à cause de la mécanisation des opérations forestières et de l'automatisation en usine, le nombre d'emplois liés au secteur a considérablement diminué.

Les grandes entreprises ne font plus figure de sauveurs. La population questionne leurs pratiques. Les coupes sur grande échelle des dernières décennies ont bouleversé les écosystèmes. Il est plus difficile de faire passer la forêt pour un simple inventaire de planches ou de rouleaux de papier. Elle représente aussi un milieu de vie et une réserve de biodiversité. Et une des clés de l'autonomie régionale.

Abolir le monopole

Au fil des ans, ceux qui y vivent ont pris en charge de petits coins de la forêt québécoise. C'est ainsi que, de fermes forestières en forêts habitées et en métairies, une nouvelle foresterie émerge. Une foresterie «pour le monde».

Faut-il jeter les grandes compagnies forestières à la poubelle? «Moi, je crois à la *socio-diversité*», blague Luc Bouthillier. Selon M. Bouthillier, ce qu'il faut mettre au rancart, c'est le monopole sur le territoire public attribué aux grandes compagnies. Les communautés locales réclament d'urgence un nouveau partage de la tarte. Elles désirent gérer elles-mêmes leurs forêts. Un partage réclamé aussi par les travailleurs forestiers, les chômeurs et les exilés qui voudraient bien devenir les spécialistes de l'aménagement de «leur» forêt.

«Ce projet voulait démontrer que la formule de métairie peut être viable ici», rapporte Serge Leclerc, directeur général de la Forêt modèle du Bas-St-Laurent. Après 10 ans, M. Leclerc estime que la preuve est faite. Les 26 métayers, sur les deux terres forestières d'Abitibi-Consolidated, se sont vu attribuer chacun un lot de 1000 ha. Ils bûchent, débroussaillent, reboisent, aménagent des routes et des sentiers de randonnée, construisent des chalets, en respectant un plan d'aménagement. Ce plan tient compte de toutes les ressources de la forêt (faune, paysages, plans d'eau...), d'après une consultation régionale.

Aucune coupe totale de plus de quatre hectares n'est autorisée et de larges bandes riveraines sont gardées intactes.

Les activités sur chaque lot génèrent autour de 100 000 \$. La vente du bois représente 80 % de ces revenus. Après les frais (employés, entretien des routes, transport du bois...), le revenu moyen du métayer se situe à 31 447 \$, en 2000. Sans recours possible à l'assurance-emploi, puisque le métayer est un travailleur autonome.

Claude Lemay n'est pas le seul que ce mode de vie intéresse. Des centaines de candidats se sont présentés au bureau de la Forêt modèle pour obtenir l'une des 26 mé-

créait trois dollars de richesse collective. Un dollar sur trois retourne au gouvernement en taxes et impôts et deux dollars sont injectés dans l'économie locale. Les aménagements forestiers encouragés par ces subventions ont accru la productivité de la forêt de 15 à 35 %. «Cette dépense du gouvernement a non seulement créé des emplois», conclut-il, «mais elle a aussi permis la formation de capital, sous forme de plantation ou d'une meilleure croissance des arbres.»

Les aménagements dans l'est du Témiscouata présentent d'autres avantages. Toutes les coupes sont planifiées en fonction du

«Notre politique forestière : "ce qui est bon pour les industriels est bon pour le Québec"»

— Luc Bouthillier, professeur à l'Université Laval.

tairies. C'est plus valorisant que la «10-42» (10 semaines de travail en forêt, 42 semaines de chômage). Les métayers ont conscience d'apporter du sang neuf à la communauté. Les métairies ont amené de nouveaux clients aux commerçants et aux sous-traitants. «C'est sûr qu'ils nous aiment bien, à Saint-Eugène», observe Claude Lemay. Les retombées ne se limitent pas au village voisin de la Seigneurie Nicolas-Riou, d'Abitibi-Consolidated. Si c'était la compagnie qui était venue, avec ses tronçonneuses et ses débusqueuses, la prospérité aurait été soudaine. Mais combien de décennies aurait-il fallu attendre avant que la manne repasse? Une épINETTE met 70 ans pour atteindre la maturité...

L'argent reste en région

À quelques dizaines de kilomètres de là, les spécialistes observent une autre expérience de gestion forestière¹. Il y a 25 ans, les propriétaires de petits lots boisés ont constitué le Groupement forestier de l'Est du lac Témiscouata, auquel ils confient leurs travaux sylvicoles. Depuis 1993, ce secteur fait également partie de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. Les aménagements y ont rapporté plus d'un million de dollars en subventions provinciales, en 1998, pour la «mise en valeur de la forêt privée».

La vente du bois génère beaucoup plus de revenus, mais Luc Bouthillier a déterminé que chaque dollar de subvention

paysage, qui vaut son pesant d'or dans une région dotée d'une piste cyclable que fréquentent des touristes attirés par la nature et les produits du terroir. Les propriétaires, dans le Témiscouata, portent une attention spéciale à la faune. Joanne Marchessault, biologiste de la Forêt modèle, les a engagés à préserver leurs marais et marécages. Ces milieux, que chacun voudrait spontanément reimplanter et regarnir d'arbres, jouent un rôle fondamental pour plusieurs espèces animales et végétales, en plus d'assurer la santé des cours d'eau. Mais, tempère Mme Marchessault, «attention! on n'est pas dans un parc de conservation. Ici, il se fait de la coupe de bois. Seulement, on tient compte de tous les aspects de la forêt et on fait des compromis.»

En forêt publique

Métayers et groupements forestier exploitent des terres privées, mais 90% de la forêt québécoise est de propriété publi- ▶



Plus

- «Ressources et industries forestières, portrait statistique» : www.mrn.gouv.qc.ca/3/30/301/Portrait/portrait_complet.asp
- La Conférence des coopératives forestières du Québec : www.ccfq.qc.ca/